

Travailleur social (H/F)



Contrat de 12 mois



Chaumont (52)



Fin de publicité : 08/03/2026

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Assistant socio-éducatif
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique du candidat contractuel : <i>Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent (article L332-13 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-1 loi 84-53)</i>	Echelon 1 : 1 944,50 € R.I.F.S.E.EP. : 389 € SEGUR : 237 € <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>
<u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u> Le titulaire du poste est chargé notamment d'assurer, sous l'autorité hiérarchique directe du responsable de l'unité « Partenaires et lieux d'accueil », l'instruction des demandes d'agrément des assistants familiaux, l'accompagnement individuel et collectif des assistants familiaux	
<u>Tâches confiées :</u> Dans le cadre des missions de protection de l'enfance et sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle « Partenaires et lieux d'accueil », le travailleur social assure les fonctions spécifiques suivantes, notamment : ▪ Evaluation des premières demandes, des demandes de renouvellement, d'extension et de dérogation d'agrément des assistants familiaux. ▪ Accompagnement professionnel individuel et collectif des assistants familiaux employés par le Conseil départemental. ▪ Contrôle des conditions requises pour le maintien de l'agrément des assistants familiaux et de l'exercice de la profession ▪ Evaluation des projets d'accueil chez les assistants familiaux et recherche de lieux d'accueil.	
<u>Profil recherché :</u> - Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale, d'éducateur spécialisé, de moniteur éducateur ou d'Assistant de Service Social - Connaissance du contexte institutionnel, social, médico-social et juridique. - Capacité d'initiative et d'organisation. - Aptitude à l'écrit et esprit de synthèse. - Capacité de soutien dans les situations de crise et de conflit rencontrées par les assistants familiaux - Sens du travail en équipe <u>Pourquoi nous rejoindre ?</u> - 25 jours de congés + 22 RTT - 40 jours de télétravail/an (selon nécessités de service) - Formation initiale et continue en interne - Perspectives de mobilité et évolution de carrière - Remboursement partiel des frais de transports en commun domicile-travail - Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé - Cartes restaurants (28€ de contribution agent pour 70 €), CNAS - Le Département de la Haute Marne propose à ses agents l'accès au Label Team, un programme d'activités sportives et culturelles gratuites ou à participation financière, tout au long de l'année <u>Comment candidater ?</u> adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae exigés.	